

Bonneval en bonne vallée ...

avril 2013

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 33

Avis au lecteur,

L'assemblée générale de notre association se réunira le **samedi 13 avril 2013 à 15 heures**, salle du Chapitre de l'ancienne abbaye Saint Florentin, **Centre Hospitalier Henri Ey**.

Ordre du jour : Rapports moral et financier, tiers sortant, programme d'activité pour 2013.

Les adhérents, à jour de leur cotisation, sont invités à se porter candidats, au Conseil d'Administration, auprès d'un membre du bureau avant l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Conférence : A l'issue de cette assemblée, Mme Lydie Delanoue nous présentera « Jacques-René de Brisay de Denonville ». Un marquis beauceron en Nouvelle-France. Prix du manuscrit Pays de Beauce Pays Dunois.

Au sommaire de cette gazette :

Nous commémorons, cet année les 70 ans du décès d'Albert Sidoisne, en republiant, un article de Mr Jean Maksud, parent d'Albert Sidoisne, paru dans le bulletin Municipal de 1974. Puis un article de Mr Bernard Lecomte, « Un érudit Bonnevalais, Albert Sidoisne, et le cartulaire de l'abbaye Saint-Florentin de Bonneval » paru dans Histoire Locale Beauce et Perche, n°3, avril 1961.

Une recherche, d'après Beaupère : Noms des Prêtres de la ville de Bonneval qui ont vécu au XVIII^e siècle. Deux « Querets », l'un Curé d'Andeville, et l'autre qui a été fait Prêtre à Québec au Canada.

Quelques nouvelles et avis divers relevées pour vous dans le « Messenger de Bonneval Voves et Orgères » du 1^{er} semestre 1913.

Les Amis de Bonneval, sont installés, depuis le mois de février, au rez-de-chaussée de la Maison du Cheval Blanc, au 28 rue de la Grève. Dans les semaines qui viennent, la bibliothèque Albert Sidoisne rejoindra le 1^{er} étage de cette maison, la place qu'elle occupait avant son transfert à Châteaudun.

Jean-Luc Durand

ALBERT SIDOISNE (1869-1943)

une personnalité que Bonneval ne peut oublier

par Jean MAKSUD

Le nom d'Albert Sidoisne est présent à l'esprit de beaucoup de nos compatriotes. Mais depuis son décès en 1943, une génération a remplacé la sienne et l'ombre des années, génératrice d'oubli a fait son œuvre.

Il appartient au Bulletin municipal de rappeler le souvenir de ceux qui ont honoré notre cité, la personnalité de ce savant local, ce qu'il fut, ce qui fit et l'importance de son œuvre.

Au demeurant, la réédition en 1965 de l'intéressante brochure qu'il consacra à sa ville natale en 1939-1940, pour le Syndicat d'Initiative comporte un hommage à sa mémoire, auquel nous nous référons et auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Albert Sidoisne était de modeste origine. Né en 1869 de Pierre Sidoisne, sabotier, dont l'ate-



lier était situé 5, rue de la Grève, et de Marie-Thérèse Manceau, il était le sixième enfant de la famille.

Si les premiers rudiments d'instruction lui furent donnés à l'école primaire tenue par M. Bigot, il fut par la suite un des premiers élèves de l'école primaire supérieure créée en 1883.

Il eut la chance alors d'avoir comme directeur M. Victor Singlas, qui fut par la suite le beau-père de M. Decourtye, maire de Bonneval au moment de la Libération.

Monsieur Singlas était un maître impressionnant, par sa stature, sa barbe blanche, sa chevelure ébouriffée ; sa connaissance des enfants et sa volonté d'en extraire tout ce qu'ils pouvaient donner ; un sécateur dans la poche gauche, car,

disait-il, il y a toujours à élaguer dans un verger : une couronne à raccourcir, un gourmand à supprimer ; un trousseau de clefs dans la main droite, sécateur d'un autre genre, avec lequel il élaguait, au figuré par une rude friction à la base du crâne, le gourmand qu'il sentait croître chez l'élève en défaut. Nos Anciens reconnaîtront là leur vieux maître qui ne plaisantait pas.

C'est ce « maître d'école » qui, frappé par l'intelligence de son élève et sa volonté au travail, le dirigea vers l'école normale de Chartres où il entra premier au concours de 1885. Il en sortit major de sa promotion en 1888 et, son rang lui permettant de choisir son poste, il entra à l'École coloniale où il exerça les fonctions d'instituteur auprès des jeunes Indochinois.

Ultérieurement, il eut la charge de créer et de gérer la bibliothèque de l'École où il trouva sa voie et donna sa mesure, en en faisant, selon le gouverneur de l'Établissement, l'une des plus importantes d'Europe. Il y compléta sa propre instruction, dirigea et guida les études et les recherches des futurs fonctionnaires se préparant à l'administration des territoires de l'Empire français.

La guerre le trouva interprète rattaché à l'état-major d'une unité combattante de l'armée britannique.

À son retour, il reprit ses fonctions jusqu'à sa retraite où il se retira dans son pays natal en 1930, dans l'ancien presbytère au 28, rue de la Grève près de la saboterie de son frère Théophile.

Nommé alors chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, il consacra ses loisirs, à rassembler les documents qu'il avait recueillis au cours de toute son existence, concernant Bonneval, son abbaye Saint-Florentin à quoi il avait limité son intérêt.

Il reprenait ainsi la recherche amorcée par Lucien et René Merlet, archivistes départementaux, qu'il poursuivait avec l'amitié de leur successeur M. Jusselin.

De là date l'origine d'une Fondation créée par son testament, qui léguait à la ville la presque totalité de ses biens.

L'un des buts qu'il poursuivait est précisé dans l'article premier des statuts. But de l'œuvre :

L'établissement, dit Fondation Albert-Sidoisne, fondé en 1943 a pour but :

- a) la conservation, la gestion et l'extension de la bibliothèque bonnevallaise léguée avec l'immeuble sis 28, rue de la Grève à Bonneval ;
- b) la création, l'entretien et l'extension d'un musée bonnevallais prévu dans l'immeuble 21, rue Saint-Roch ;
- c) et, plus généralement, l'exécution des clauses testamentaires d'Albert Sidoisne.

Sa bibliothèque, qui n'est ouverte que sur demande agréée et qui paraît bien oubliée, comporte environ 1 400 volumes qui intéressent notre ville et l'abbaye. On y trouve entre autres la copie de l'énorme manuscrit des « Mémoires de l'Abbé Beaupère, curé de la paroisse Saint-Sauveur, décédé en 1767. (Par mesure de sécurité, un second exemplaire de cette œuvre a été disposé à la Bibliothèque de Châteaudun)



Diverses collections de dessins, photos, plans, sigillographie numismatique, prendront place dans le futur musée.

De celui-ci, nous pouvons dire quelques mots.

Le testateur en envisageait l'emplacement au 21, rue Saint-Roch ; mais il avait prévu que la ville pouvant avoir besoin de cet immeuble pour s'agrandir, il serait possible, à certaines conditions, de la placer ailleurs.

C'est ainsi que les travaux de la nouvelle mairie ayant fait disparaître le premier, la réforme judiciaire de 1958 supprimant les Justice de Paix ayant libéré le grand bâtiment communément appelé la « Justice de Paix », il a été décidé d'utiliser ce dernier comme musée, après qu'il eut été classé en 1964 comme monument historique.

En 1968, déjà une première approche fut faite avec le concours de la Maison des Jeunes par une exposition de pré-histoire et de numismatique locales.

Le succès fut assez sympathique, mais l'état de l'immeuble appelait de réparations importantes et urgentes, et l'exposition ne pu être que provisoire.

C'est aujourd'hui chose faite, et il est certain que nos compatriotes ne reconnaîtront plus, dans la salle gothique, dégagée des plâtres au premier étage, l'antique salle où le juge rendait ses sentences.

Mais qu'elle qu'ait été l'importance des ouvrages et collections que Sidoisne a accumulés, son œuvre maîtresse est sans contredit, le Cartulaire de l'abbaye Saint-Florentin qu'il corrigeait quand la mort l'a surpris. Ce cartulaire est un témoignage précis de la vie de l'abbaye et de ses difficultés pendant le Moyen Age.

Reprenant l'œuvre des Lucien et René Merlet, Albert Sidoisne rassembla avec soin les chartes copies, documents originaux épars dans tant d'ouvrages, reproduisant dans ce but ce qu'il put trouver dans les manuscrits et les archives de la Bibliothèque nationale.

Il est évident qu'il en envisageait l'édition au moment de sa mort, en octobre 1943.

C'est un manuscrit de 758 feuillets qui débute par la Translation des reliques des saints Florentin et Hilaire, de Lyon à Bonneval en 865 et se termine par une lettre de sauvegarde de Charles VII (1423).

Le Centre National de la Recherche Scientifique s'est intéressé à ce document et en a confié l'étude au Comité des travaux historiques et scientifiques (Section de philologie et d'histoire jusqu'en 1610).

Albert Sidoisne a complété et corrigé l'œuvre des historiens locaux dont il nous plaît de rappeler les noms : MM Lejeune, le Dr Bigot, M Rabouin. Il a pris rang parmi eux.

Il repose maintenant dans le petit cimetière de Bonneval au milieu de sa famille et sur sa tombe le gouverneur des Colonies, M Delavignette pouvait déclarer qu'il « avait su allier le culte de sa petite patrie au culte de l'Empire français tout entier, et que des 1 500 hauts fonctionnaires de cet Empire il n'en était pas un qui n'eut reçu ses conseils ».

Bulletin municipal 1974

Un érudit bonnevalais, ALBERT SIDOISNE et le cartulaire de l'abbaye Saint-Florentin de Bonneval

Bonneval aujourd'hui cinquième ville d'Eure-et-Loir n'apparaît dans l'histoire qu'avec la fondation de son abbaye vers 857.

Sans s'élever jusqu'aux premiers rangs des abbayes du royaume, celle-ci atteint cependant une notoriété et une prospérité qu'attestent ses constructions, dont les vestiges offrent un bel échantillonnage des styles français successifs depuis la fin de l'époque romane.

Son cartulaire est un témoignage encore plus précis de sa vie et de ses vicissitudes pendant le Moyen âge. L'attention de Lucien puis René Merlet, archivistes du département avait été attirée par l'intérêt qu'il pouvait présenter.

Albert Sidoisne recueillit les éléments d'une recherche amorcée par eux. Après sa retraite de bibliothécaire de l'école coloniale, il consacra le meilleur de son temps et de ses ressources à l'histoire de Bonneval et de son canton dont il recherchait depuis déjà de longues années tous les éléments.

C'était un érudit aimable, modeste, un travailleur acharné, méthodique, scrupuleux. Il n'était rebuté ni par les laborieuses copies, ni par les longues marches que, septuagénaire, il entreprenait encore pour la moindre vérification.

Le « Cartulaire » est sans doute son œuvre maîtresse. Les chartes, documents originaux, copies et notes épars en tant d'ouvrages et de multiples endroits y sont mentionnés avec toutes références et commentaires justifiés.

Sa présentation soignée implique évidemment qu'il se proposait de le faire éditer. Mais il mourut subitement le 26 octobre 1943 au moment d'en commencer la table. L'ouvrage se trouva inclus dans le legs qu'il fit à sa ville natale et fait maintenant partie de la *Bibliothèque Bonnevalaise* (1) dépendance de la Fondation Sidoisne.

C'est un manuscrit de 758 feuillets de 21 cm X 30 dont l'édition fut jugée impossible vu la dépense à engager.

Afin d'en permettre la consultation et d'en assurer la conservation, les « Amis de Bonneval » en ont fait tirer plusieurs microfilms en 1954. L'un fut acquis par la Bibliothèque nationale, un autre par les archives d'Eure-et-Loir, le troisième déposé à la Bibliothèque Bonnevalaise.

Il manquait la table mais on retrouva les fiches, environ 5 000, établies par Sidoisne pour chaque nom propre. Classées par ordre alphabétique, puis collées sur 183 feuillets, elles ont permis le tirage de microfilms qui sont allés en 1959 compléter les textes. De sorte qu'aujourd'hui, sous réserve d'être muni de l'appareil de projection nécessaire, les chercheurs peuvent consulter l'ensemble de l'ouvrage d'A. Sidoisne, soit à Bonneval, soit à Chartres, soit à Paris.

Il débute par la *Translation des reliques des Saints Florentin et Hilaire de Lyon à Bonneval en 865* et s'achève par une *lettre de sauvegarde de Charles VII* (1423).

Parmi les éléments remarquables qu'on y rencontre, bornons-nous à signaler sous le n° XLVI la charte de Louis VII de 1160 qui contient une des plus anciennes copies de la fameuse *charte de Lorris* base juridique des libertés communales dans le domaine royal.

Le « Cartulaire » de Sidoisne n'est pourtant qu'un fragment du travail considérable qu'il a effectué.

A l'École Coloniale, il se montra ouvert aux larges horizons, constituant et gérant avec ferveur cette bibliothèque dont il avait la charge.

Chez lui, dans nos vieux murs, il cumulait uniquement ce qui, de par le monde, touchait sa ville natale, poursuivant de minutieuses copies et de laborieuses recherches, se limitant à son canton; il a néanmoins « ouvert aux travailleurs sérieux » (2) un vaste champ, riche de perspectives et de profonds enseignements.

Bernard Lecomte,
Secrétaire des amis de Bonneval,
Novembre 1960.

(1) 28, rue de la Grève, à Bonneval, ouverte seulement sur demande agréée.

(2) Clause de son testament concernant sa bibliothèque.

Histoire de Bonneval et son abbaye : *chapitre : le collège de Bonneval*

Par l'abbé Beaupère curé de Saint-Sauveur de Bonneval

Noms des Pretres de la Ville de Bonneval qui ont vecu au 18^e Siecle

Pour prouver Combien il est utile d'avoir des Maitres qui Sçachent la langue latine, je dirai qu'il n'y a gueres de Ville dans le Diocese, qui toute proportion gardée, fournisse plus de Prêtres que la Notre; j'en puisse Compter quarante, que j'ai connu, et pour faire voir que je n'exagere point j'en vais faire l'enumeration, qui ne Sera pas desagreable a tout le monde. M^{es} Coyau Curé de Moriers, Liron Benedictin, Trois Laurens, Deux Curés de Moriers, et un Chapelain des Coudereaux Perineau Curé de Patay, Deux Janvier, un Curé de Gressey et l'autre de Gardés, Trois Bouchers, un Curé D'alluye, et Lautre de Luplante, le 3^e de fontaine raoult. **Deux Querets, un Curé d'Andeville, et l'autre qui a été fait Pretre a Quebec en Canada,** Deux Daguets un Curé d'Armenonville et Lautre mort Vicaire de S^t Jean de Chateaudun. Trois Roullons un Prieur de Cormainville, et deux Benedictins. Deux Bourgeois un Curé de Trisey, et l'autre, Chapelain du houssay. Billard, Curé de Sancheville, M^e Nicolas Marchant, hodiesne Curé de notre Dame de Bonneval, Dela Perche, mort Diacre, Goussu Curé de S^t Maurice, Roche de S^t Maur, Vedie Curé de S^t Denis de Cernelles, De Taureau de Molitard Chanoine de Notre Dame de Chartres, Dubois De la Noüe Curé de S^t Martin Du Pean, Le Vassort du Peruchay, Chartreux, Pietre, abbé de Sully, Baussan ancien Benedictin, hateau, Curé de S^t Lubin de Chateaudun Tuffier, Curé de Tourouvre, Coudray, Curé de Meslay, Davoust Curé d'Alluye, D'authancourt, Curé pres Dreux, L'hoste Pretre de Lhotel Dieu de Chartres, Launay, Curé de S^t Mamés, Bonnemaire, Curé de Thyvar, Jumeau Curé de S^t Michel et Beaupere Curé de S^t Sauveur de Cette Ville.

Noms des Dames Religieuses de Bonneval.

Puisque j'ay donné les noms des Pretres de Bonneval, je vais aussi donner Ceux des Religieuses de la meme Ville. Mes dames Le Vassor, Calverienne a Vendosme, Cinq Dames De Cerizy de Bronville, une Cordeliere, Deux a l'Enfant Jesus a Paris, Une au Cherche Midy de la meme ville, et la Cinq^e aux petites Religieuses de Chateaudun, Mad^e Peron a la ferté Bernard, De Taureau de Molitard abbesse de L'Abbaye Royale de S^t Cyr, De Taragon a S^t Avy de Chateaudun, Beaupere au Couvent de Nazareth de Nogent Le Rotrou, et Daguét, Converse audit Couvent des petites Religieuses de Chateaudun.

Annotation en marge d'une autre main, (postérieur au texte de Beaupère).

Pieau vic. de moutiers. Louis Boucher curé de Sancheville. Beaupere Curé de s'martin du péan. cesar Roullon Vic de neuvi en Dunois en 1781. n. chaline Récolet. n chautard curé Dalluye. n. Balleux, mort vicaire en 1788. n. Peygnon. n. coudray Lainé curé Dalluye. Louis Coudray. Lejeune Desser. De S^t germain. n. Desgranges, Curé De Trisay.

n. coudray religieuse carmelite a orleans. n Lejeune religieuse au meme Couvent.

Nous avons commencé une recherche sur : **Deux « Querets », l'un Curé d'Andeville, et l'autre qui a été fait Prêtre a Quebec en Canada.**

On trouve dans la « Chronologie des Evêques, des Curés, des Vicaires » de L' Abbé Joseph Beauhaire:

252.—Andeville (Andevilla).

La paroisse supprimée en 1791 et la commune en 1827 furent réunies à Meslay-le-Vidame.

Curés

1723. Quéret Jean-Baptiste, † 1760 à 69 ans.

Nous retrouvons son acte de baptême, le 27 juillet 1691, paroisse Notre Dame de Bonneval, fils de François Queret et de Marie Louise Dubois sa femme. Le parrain Jean Baptiste [Fort], la marraine Jeanne Massé. Le mariage de François Queret (veuf, originaire de la paroisse Saint Lubin de Brou) et de Marie Louise Dubois a été célébré à Bonneval le 27 septembre 1690.

Aucune information généalogique n'a été trouvée à ce jour concernant le prêtre canadien.

Quelques nouvelles de 1913, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

05 JANVIER 1913.

Aliénation de l'ancien presbytère. - *Enquête.* - Le Maire de la commune de Bonneval a l'honneur d'informer les habitants que conformément à un arrêté de M. le sous-préfet de Châteaudun en date du 26 décembre 1912.

Une enquête publique sera ouverte dans cette commune sur le projet d'aliénation de l'ancien presbytère voté par le conseil municipal suivant délibération en date du 15 novembre 1912.

En conséquence, les pièces composant ce projet, resteront déposées à la mairie pendant huit jours, du dimanche matin cinq janvier au lundi soir treize janvier courant, pour que chaque habitant ou intéressé puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, M. Gaudichau-Mesmin, propriétaire demeurant à Bonneval, commissaire désigné par M. le sous-préfet de Châteaudun ouvrira un procès-verbal d'enquête et recevra pendant trois jours consécutifs, les mardi, mercredi et jeudi, 14, 15 et 16 janvier courant, de 10 heures du matin à 2 heures du soir, à la mairie de Bonneval, les déclarations, réclamations et observations des habitants et des intéressés.

Les observations transmises par écrit seront annexées au procès-verbal d'enquête.

12 JANVIER 1913.

Informations

La vie chère en Allemagne.

La statistique des sept dernières années montre que dans l'empire allemand 6.650 chiens, en moyenne, sont livrés annuellement à la consommation. Les chiffres des quatre derniers trimestres accusent une augmentation pour l'année dernière : 7.754 chiens ont en effet été abattus pour le compte des boucheries.

A Orgères.

Baigneaux. - C'est mercredi dernier que la commune de Baigneaux a célébré le centenaire de son ancien maire, M. Pierre Monceau, né à Baigneaux, le 8 janvier 1813.

A dix heures après une messe solennelle, a été servi le vin d'honneur pour la réception du centenaire à la mairie, ensuite eut lieu le banquet par souscription, puis le bal.

Le vénérable vieillard entouré d'une soixantaine de personnes composant sa famille et de tous ses concitoyens, a suivi de point en point le programme de la fête organisée en son honneur.

19 JANVIER 1913.

Football. - Il est fort regrettable que sa formation tardive ait empêché à l'U.S.B de s'affilier à l'U.S.F.S.A. avant le 25 octobre dernier, car cela lui aurait permis de disputer le championnat de Maine-et-Beauce, où elle aurait eu de grandes chances de vaincre.

C'est ainsi que, dimanche dernier, elle s'est mesurée avec l'équipe d'Auneau, l'une des meilleures de la région, qu'elle a battue par 6 buts à 0. Il est vrai que cette équipe n'était pas complète mais le résultat peut laisser accorder une grande compensation.

Dimanche 19, match très probable avec l'A.S. Courtalinoise, coup d'envoi à 2 heures.

A Orgères

Loigny-la-Bataille. - M. L'abbé Theuret, ancien curé de Loigny, pendant la guerre de 1870-71, et à qui sa courageuse conduite valut la Légion d'honneur et le titre de Monseigneur, est décédé, vendredi soir, au Thieulin, dans sa 78e année, emporté par une embolie au cœur.

Ses obsèques ont eu lieu mercredi à Loigny, au milieu d'une assistance nombreuse. En cette circonstance des discours ont été prononcés : par l'évêque de Châlons, qui a fait l'éloge du défunt ; par M. Malenfant, au nom de la Croix Rouge ; M. le marquis de Malherbe et M. le Maire de Loigny, ce dernier au nom de la Municipalité et de la population.

En attendant que l'autorité supérieure ait statué sur la requête qui lui a été adressée, en vue de la sépulture dans la crypte, le cercueil a été déposé à proximité de l'église à l'ombre de

laquelle le brave curé a exprimé le vœu de reposer.

Cession de Fonds de Commerce

Première publication

Aux termes de conventions arrêtées le vingt-trois septembre mil neuf cent douze, Monsieur Léon-Désiré Chevallier, architecte, et Madame Joséphine-Henriette Lesault, marchande de papeterie et article de Paris, son épouse de lui autorisée, demeurant ensemble à Bonneval, ont vendu à Monsieur Maurice-Alphonse-Armand Doussot, demeurant alors à Molleville, commerce de Villeneuve-sur-Cornio, et depuis à Bonneval, le fonds de commerce de papeterie, tabletterie, article de pêche et de chasse et articles de Paris qu'ils exploitaient à Bonneval, rue Bas-de-l'Eglise, à l'angle de cette rue et de la rue de Châteaudun, sous l'enseigne commerciale « Au Gagne Petit ».

Les oppositions au paiement du prix seront reçues dans les dix jours au plus tard après la seconde publication, en l'étude de M^e LEGROS, avoué à Châteaudun, où domicile est élu par l'acquéreur ».

9 FÉVRIER 1913

Avis aux meuniers. La réunion des membres du syndicat des meuniers à façon aura lieu à Bonneval, lundi 10 février, à 2 heures, au grand café de la place.

Acte de sabotage. - Mardi dernier, un acte de sabotage a été commis sur la ligne du tramway de Bonneval à Chartres à la gare du Perruchay. L'aiguille de tête (côté Chartres) avait été ouverte en arrachant la clavette et le boulon de fermeture du cadenas et plusieurs pierres de la grosseur du poing avaient été coincées entre la lame de l'aiguille et le rail.

La gendarmerie de Bonneval ouvrit immédiatement une enquête qui amena la découverte des coupables les nommés Beslé 15 ans, apprenti chaudronnier à Bonneval, et Beaugé 18 ans, journalier à St-Maur. Ces jeunes malandrins, habilement interrogés, puis confrontés, ont avoué leur acte qu'ils ont déclaré avoir commis pour s'amuser. Ils ont été conduits et écroués à la prison de Châteaudun où ils pourront réfléchir tout à leur aise, mais un peu tard, sur le mauvais cas dans lequel ils se sont placés en com-

mettant un acte qui pouvait avoir de graves conséquences.

La Touche. - M. Verrier, cafetier à La Touche, informe qu'il y aura fête et bal, dimanche, dans son établissement, à l'occasion des Brandons.

16 FÉVRIER 1913

TONNELLERIE. - ARTICLES DE CAVES

Raoul LARSONNIER

Rue de Châteauneuf à BONNEVAL.

Descente en Cave, Mise en bouteille
Vente et Achat de vins neufs et d'occasion

Conseil de préfecture. - Séance publique du 10 février 1913. - Contravention de grande voirie relevée contre M. Hubert, entrepreneur à Méroger, commune de Bonneval. - Arrêt d'une batteuse sur un passage à niveau par suite d'une avarie d'attelage (M. de Goustine, rapporteur). - Conformément aux conclusions de M. le commissaire du gouvernement, la contravention est déclarée constante. M. Hubert est condamné à 25 francs d'amende et aux frais.

23 FÉVRIER 1913

Montboissier. - M. Forestier, cafetier à Montboissier informe qu'il fera bal dans son établissement dimanche 23 février.

02 MARS 1913

VILLE DE BONNEVAL
VENTE
De l'ancien
PRESBYTÈRE

Le Maire de Bonneval donne avis qu'il procédera à la mairie de cette ville, avec l'assistance de deux conseillers municipaux, en présence du Receveur municipal, le dimanche 30 mars 1913, à 2 heures du soir, à la vente aux enchères publiques, à l'extinction des feux, d'une maison et ses dépendances, situées à Bonneval, rue de la Grève, autrefois à usage de presbytère.

Mise à prix. . 5 000 francs.

On peut prendre connaissance, tous les jours, au secrétariat de la Mairie, du cahier des charges de la vente.

Pour visiter, s'adresser au concierge de la Mairie.

Le Maire. JOUANNEAU.

09 MARS 1913

A Orgères

Tir au pavois. - M. Tessier, cafetier au Bois de Nottonville informe le public qu'il fera tirer un pavois, le dimanche de Pâques, 23 mars 1913, à

deux heures du soir. Bon vin et bons gâteaux. - Bal le soir.

9 MARS 1913

Etude de M^e DESREZ notaire à Bonneval

Bon MATÉRIEL de CAFÉ

ET

Objets Mobiliers

À Vendre aux Enchères

Par le ministère de M^e DESREZ, notaire

Le Dimanche 16 MARS 1913

à deux heures du soir

À BONNEVAL, rue St-Roch, au domicile et à la requête de Madame BICHETTE.

On vendra notamment :

1 comptoir à dessus de marbre.

1 billard et ses accessoires.

20 tables en marbre, 6 tables en bois,
6 tables glaces, chaises, tabourets, banquettes

1 œil-de-bœuf, 1 poêle en fonte et ses tuyaux, lampes et leurs suspensions.

Verres, carafes, carafons, cuillères, cafetières, 2 porte-cuillères et 2 verrières en cuivre.

Bouteilles, vaisselle.

Bois de lit, commode, liège, outils de jardin.

Et quantité d'autres bons objets.

AU COMPTANT

16 MARS 1913

Guibert. - M. Perrot, cafetier à Guibert, fera tirer un pavois dimanche 23 mars 1913. Bon vin et bons gâteaux à cette occasion. - Les armes rayées ne sont pas admises.

Déclaration d'association. - Le « Journal officiel » publie la déclaration d'association de l'Union Sportive Bonnevalaise.

Objet : sports athlétiques. Siège social, café du Commerce, Bonneval.

Accidents. - Ces jours derniers, en soignant ses vaches, Mme Gillet de Massuère, a failli être éborgnée par l'une de ses bêtes qui, en relevant la tête, l'atteignit involontairement à l'œil avec l'une de ses cornes. Par un heureux hasard, le coup de corne n'intéressant pas le rayon visuel, Mme Gillet en a été quitte pour la peur et une légère blessure qui n'aura aucune suite grave.

30 MARS 1913

Enseignement technique. - Par arrêté préfectoral en date du 7 décembre 1912, le Comité cantonal d'enseignement technique institué par le décret du 24 octobre 1911, a été organisé comme ci-après dans le canton de Bonneval :

Président : M. Singlas, directeur honoraire à Bonneval.

Patrons : MM. Babée Antonin, serrurier à Bonneval ; Aubry Abel, mécanicien à Bonneval ; Leroy Henri, menuisier à Bonneval ; Aubry Charles, mécanicien à Bonneval ; Lecomte Emile, tapissier marchand de nouveautés à Bonneval.

Ouvriers ou employés : MM. Lucereau Louis-Pierre, tailleur de pierres à Bonneval ; Gateau Ernest, ouvrier peintre à Bonneval ; Legrand Robert, ouvrier serrurier à Bonneval ; Plateau Edouard, ouvrier menuisier à Bonneval ; Chevillet Louis, ouvrier charpentier à Bonneval.

Cantons Voisins

Thivars. - Une loutre de 38 livres a été tuée d'un coup de fusil, vendredi, par M. Jarry Georges, de Vauzelles, commune de Thivars, qui a droit à la reconnaissance des pêcheurs.

06 AVRIL 1913

Crue du Loir. - Grossi par les pluies continues le Loir est sorti de son lit lundi soir. Prairies et aussi jardins de la ville situés sur ses rives ont été envahis par les eaux. A Couture quelques habitants ont dû déménager.

Vers minuit l'eau atteignait environ 1m 40 au-dessus de son niveau pour rester stationnaire pendant plusieurs heures et enfin se retirer lentement dans son lit pour reprendre son niveau normal dans la nuit de jeudi à vendredi, après avoir une fois de plus causé une sérieuse inquiétude aux riverains.
Au Raid hippique. - Ancien sous-officier du 1er chasseur, sous-lieutenant de réserve au 20e même arme, notre compatriote, M. Paul Jaccottet, a pris part au raid hippique des officiers de complément qui s'est terminé, samedi matin, à Bagatelle, où il s'est classé dans un bon rang. Nos félicitations.

Moriers. - Chef armurier, titulaire de la médaille militaire, au 2e régiment étranger à Saïda (Algérie) M. Fréon, originaire de Moriers, vient de recevoir une lettre de félicitations du ministre de la guerre pour améliorations apportées à nos mitrailleuses.

Aux nombreux compliments officiels déjà adressés à M. Fréon, pour ses perfectionnements et modifications pouvant être apportés à l'armement, nous joignons nos félicitations.

13 AVRIL 1913

Fête de quartier. - Dimanche 13

avril aura lieu, à Bonneval, la fête du carrefour Hérisson.

A cette occasion : Tirs, confiserie, chevaux de bois. - Concert de 4 à 5 h. par la fanfare Sainte-Cécile ; à 8 heures et demie du soir par l'Harmonie Saint-Michel. - Bal Lai gneau.

20 AVRIL 1913

Ferme de la Brosse

NOTTONVILLE

Plants de Pommes de Terre

Rondes, Longues, Sapicoises, Fleur de Pêcher, très petites quantités restant à vendre, prises à la ferme.

L'occupation des églises.

Le Conseil d'état, statuant au contentieux, vient de prononcer l'annulation d'un arrêté du maire de la commune de Juvencourt (Aisne), par lequel il avait fixé les heures d'ouverture et de fermeture de l'église. L'arrêt dispose que l'occupation des églises doit avoir lieu conformément aux règles d'organisation générale du culte.

En correctionnelle.— Mercredi dernier, ont comparu devant le tribunal correctionnel de Châteaudun les auteurs de l'acte de sabotage qui a été commis le 5 février dernier, sur la ligne des tramways de Bonneval à Chartres. Beaugé a été condamné à 1 mois de prison avec sursis et Beslé a été acquitté.

Rouxel qui a également comparu, pour coups sur la personne de Mme Augustin, a été condamné par défaut à 6 mois de prison.

27 AVRIL 1913

PREFECTURE D'EURE ET-LOIR

Asile Départemental d'aliénés de Bonneval

ADJUDICATION

De la fourniture du vin rouge pour 1913

Le Préfet d'Eure-et-Loir, Chevalier de la Légion d'honneur, donne avis que le **Vendredi 2 Mai 1913, à 14 heures**, il sera procédé, à Bonneval, dans une des salles de l'Asile départemental d'aliénés, à l'adjudication, sur soumissions cachetées de la fourniture du vin rouge à faire audit établissement jusqu'au 31 décembre 1913 et comprenant :

58.000 litres environ de vin rouge de France ou d'Algérie, dont le prix maximum ne pourra dépasser 0 fr. 37 le litre.

La quantité ci-dessus pourra être inférieure ou supérieure d'un tiers au chiffre indiqué sans que pour cela il y ait lieu à aucune indemnité.

Les échantillons devront être déposés le 27 Avril, à 20 heures et demie du soir,

au plus tard, à l'Asile. Chaque soumissionnaire ne pourra proposer à l'Administration que deux sortes de vin.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges à la Préfecture (2^e division) et à l'Asile, tous les jours (fêtes et dimanches exceptés) de 9 à 11 heures et de 14 heures à 17 heures. Les soumissions seront reçues par M. le Directeur de l'Asile jusqu'au moment de l'adjudication. Les fractions de centimes ne seront pas admises. Toute soumission conditionnelle sera rejetée, ainsi que celles qui ne seraient pas sur papier timbré et conformes au modèle ci-après :

Modèle de soumission sur papier timbré

Je soussigné (nom, prénoms, profession), demeurant à..... m'engage à fournir, pendant l'année 1913, le vin nécessaire à l'Asile de Bonneval, conformément au cahier des charges, dont j'ai pris connaissance, au prix de..... centimes le litre (en chiffres et lettres, sans fraction de centime) Dater et signer.

Le Préfet d'Eure-et-Loir.
DELAUDD-DUMONTEIL.

04 MAI 1913

Dancy. - Lundi dernier, dans l'après-midi, M. Bois, cultivateur à Réclainville, accompagné de son père, rentier à Châteaudun, conduisait ce dernier en voiture à Bonneval quand, à l'entrée de Dancy son cheval effrayé s'emballa et, malgré tous ses efforts pour le retenir, alla heurter la voiture de M. Laye, cultivateur à Godonville, dans laquelle se tenaient plusieurs personnes.

La violence du choc fut telle que les deux véhicule versèrent et que leurs voyageurs, rudement projetés à terre, furent tous plus ou moins sérieusement contusionnés ; principalement M. Bois, père, et Mme Laye.

Un cycliste se chargea d'aller avertir M. Le docteur Larrieu de Bonneval qui fit diligence pour venir prodiguer ses soins aux blessés dont l'état n'offrent heureusement, contrairement à ce qu'on avait tout d'abord raconté, aucune gravité.

11 MAI 1913

Bonneval. - Voici pour le canton de Bonneval, le résultat des opérations du conseil de révision : Nombre de conscrits, 136 ; bons ? 101 ; services auxiliaires, 6 ; ajournés, 16 ; exemptés, 13.

Saint Martin.- M. Lhopiteau, cafetier avise les gourmets que l'on trouvera chez lui, le jour de Pentecôte : Bonne galette paysanne et vin de pays.

A cette occasion : de 3 à 4 heures, courses et sauts ; à l'issue du concert de la Sainte-Cécile, la leçon de cui-

sine pour les filles, jeux de chandelle et pêche pour les garçons.

Tir à la carabine : 3 beaux lots seront distribués à l'honneur le dimanche 18 mai à 6 heures.

Surprise pour toute consommation de 1 franc.

Etude de M^e TALVARD, notaire à Bonneval

Suivant acte reçu par M^e TALVARD, notaire à Bonneval, le quinze mai mil neuf cent treize, Monsieur Paul-Casimir Chandivert et Madame Ursule Vilpoux, son épouse, hôteliers-restaurateurs à Bonneval ont vendu à Monsieur Albéric-Alexandre Lefebvre, cuisinier au Hans Crescent hôtel Picodilly, à Londres (Angleterre) et demeurant actuellement à Trambly-le-Vicomte, le fonds de commerce de maître d'hôtel et restaurateur qu'ils exploitaient à Bonneval, place du Marché, connu sous le nom de « Hôtel de France » avec tous ses éléments.

L'entrée en jouissance a été fixée au quinz mai mil neuf cent treize.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites au plus tard dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude dudit M^e TALVARD, notaire.

Pour première insertion.
TALVARD.

18 MAI 1913

Trizay-lès-Bonneval. - Le 12 mai, vers 8 heures du matin, les gendarmes en tournée à Trizay, rencontrèrent sur le chemin de Milsay, un habitant de Montfaucon dont le bas du pantalon était mouillé et qui cherchait, en passant près d'eux, à dissimuler un sac sous son bras. Les agents lui ayant demandé à voir le contenu de son sac, l'homme leur répondit qu'il contenait des pierres. Ils l'invitèrent alors à le vider ; quelle surprise, ce sac contenait une anguille, 4 lignes de fond et, naturellement 4 pierres. Les gendarmes le remercièrent poliment en lui déclarant procès-verbal pour pêche et transport de poisson en temps prohibé.

25 MAI 1913

Conseil municipal de Bonneval

Séance du 18 mai 1913

M. le Maire donne lecture d'une lettre datée du 9 mai, par laquelle M. le Curé de Bonneval demande l'autorisation de rétablir cette année la procession extérieure de la fête Dieu.

M. Legendre dit que c'est là une question de police municipale que le Maire peut trancher seul sans qu'il soit nécessaire de consulter le Conseil.

M. le Maire, rappelant les conditions dans lesquelles les processions ont été

interdites, répond qu'il n'a pas voulu prendre seul cette responsabilité.

M. Roger parle dans le même sens que M. Legendre.

M. Larrieu approuve au contraire la façon de procéder de M. le Maire en cette circonstance.

M. le Maire donne lecture de l'arrêté municipal du 1er juin 1906 interdisant les processions.

M. Larrieu développe les raisons qui lui paraissent de nature à motiver leur rétablissement.

M. Singlas parle en sens inverse.

La discussion étant close, M. Larrieu demande le vote au scrutin public.

MM. Singlas et Roger opposant une demande de scrutin secret à laquelle il est fait droit.

La question est ainsi posée : Y a-t-il lieu de rétablir les processions? et il y sera répondu au scrutin secret par oui ou par non.

M. Legendre déclare qu'il s'abstient pour la raison qu'il a donnée au cours de la discussion.

M. Coutadeur dit qu'il s'abstient aussi.

17 conseillers prennent part au scrutin, dont le dépouillement a donné les résultats suivants : 5 oui, 12 non.

En conséquence, la demande de M. le curé est rejetée.

Bonneval.- Traduit en correctionnelle pour achat de deux lièvres à des braconniers, en temps prohibé, M. R..., charcutier, a été condamné à 100 francs d'amende.

08 JUILLET 1913

Attribution du prix de vertu de la fondation Lesieur. - Un prix de vertu de 200 fr. fondé par feu M. Lesieur sera décerné cette année, pour la première fois, à la fille la plus recommandable de la commune, née dans la commune de Bonneval, âgée de 18 à 25 ans, sans tache, choisie par le Conseil municipal.

Les candidatures présentées par les intéressées elles-mêmes, par leurs parents ou par des personnes qui s'intéressent à elles, devront être produites

à la mairie avant le 22 juin, dernier délai.

15 JUILLET 1913

La louée. - Lundi 16 juin aura lieu, à Bonneval, la grande louée dite de Saint-Jean, pour les domestiques des deux sexes.

Bal Laigneau. - Lundi 16 juin, à l'occasion de la louée, à Bonneval grand bal Laigneau-Levieuge, à partir de trois heures de l'après-midi, promenade du Mail.

Bonneval. - Procès verbal a été dressé par les gendarmes de Bonneval contre un vannier ambulancier qui avait négligé d'attacher son chien sous sa roulotte.

Roinville sous-Auneau. - Restée veuve avec trois jeunes enfants depuis le mois de janvier dernier, Mme Pavard-Nourry vient de mettre au monde trois garçons parfaitement constitués.

22 JUILLET 1913

Massières. - M. Neveu-Belhomme, cafetier à Massières, informe qu'il fera tirer un pavois dimanche 29 juin. - Quatre lots à gagner : le pavois, un lapin, une bouteille vin bouché, un gâteau.

Passage de troupes. - Le Maire de Bonneval a l'honneur d'informer ses administrés qu'une colonne du 26^e régiment d'artillerie à l'effectif de 34 officiers, 47 sous-officiers, 352 brigadiers ou canonniers, 412 chevaux, arrivera à Bonneval le 30 juin et en repartira le 1^{er} juillet. Ces troupes seront logées chez les habitants.

29 JUILLET 1913

Aviateurs en détresse. - Lundi matin, vers cinq heures, un biplan Farman piloté par un capitaine d'infanterie coloniale, parti à la première heure de l'aérodrome d'Etampes évoluait au dessus de notre ville.

S'étant quelque peu écarté de sa route l'officier, afin de reconnaître sa direction atterrissait, quelques minutes plus tard, dans un guéret, en rive de la ligne Paris à Tours par Ven-

dôme, derrière la gare des marchandises.

L'atterrissage avait été parfait et, ayant enfin reconnu sa direction, l'aviateur reprenait son vol interrompu quand, par un fâcheux contretemps, au moment où il venait de décoller, l'appareil, de l'extrémité de son aile droite, heurta les branches d'un malencontreux poirier qui le fit choir, semblable à un oiseau blessé au beau milieu d'un champ de vesces appartenant à M. Duchon, propriétaire à Bonneval. L'aviateur était indemne mais son biplan avait son train d'atterrissage et les fils tendeurs rompus.

L'aviateur téléphona à Etampes et, dans l'après-midi, le biplan, en partie démonté par l'équipe de mécaniciens appelés à son secours, reprenait sur un camion automobile, par voie de terre, le chemin de son garage.

La veille, l'aviateur Landry, pilotant un monoplan Borel, survolait à faible hauteur les maisons de Bonneval, au point de donner de l'inquiétude aux curieux que les ronflements de son moteur avaient attirés dans les rues.

Dans la soirée, on apprenait que perdu dans le brouillard l'aviateur avait été forcé d'atterrir à environ 1,500 mètres de Châteaudun. Moins heureux que l'officier, M. Landry, ayant une panne de moteur, s'était vu obligé de sauter de son appareil au moment où il touchait terre et s'était foulé un poignet, très heureux d'en être quitte à si bon compte, car le monoplan ayant complètement capoté l'aurait probablement écrasé en se retournant sur le sol où il s'est en partie brisé.

La rosière. - Dans une réunion tenue vendredi, à la mairie, le Conseil municipal de Bonneval a désigné la jeune fille devant bénéficier du prix de vertu de la fondation Lesieur : C'est à Mlle Estelle Moussu, 23 ans, demeurant chez ses parents à Saint-Martin-du-Péan, que sera décerné, cette année, à l'occasion du 14 juillet, le prix de vertu de 200 francs fondé par feu M. Lesieur. Nos compliments à l'heureuse bénéficiaire.

Appel à Cotisation : la cotisation annuelle est de 12 € (étudiants : 6€)
Votre participation est très importante pour la bonne marche de notre association,
c'est la partie la plus importante de notre budget !

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et :

- le déposer à la permanence de l'association, le samedi après-midi entre 15 et 17 heures, au 28 rue de la Grève
- ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 28 rue de la Grève - 28800 BONNEVAL**

L'association est aujourd'hui présente sur Internet à l'adresse suivante : <http://lesamisdebonneval.free.fr>